



Visite du Secrétaire général de l'OHI à l'Organisation maritime internationale (OMI) Londres, Royaume-Uni, le 30 septembre 2026

Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2026.

Tâche 1.1.15 Entretenir des relations avec d'autres organisations internationales et observatrices lorsque leurs programmes présentent un intérêt pour celui de l'OHI.

Résumé succinct

- Le Secrétaire général de l'OHI, le Contre-amiral Luigi Sinapi, accompagné du Directeur de la technologie de l'OHI, le Dr John Nyberg, a rencontré le Secrétaire général de l'OMI, Arsenio Dominguez, et le Directeur de la division de la sécurité maritime de l'OMI, M. Damien Chevallier, au siège de l'OMI à Londres. La réunion, cordiale, ouverte et productive, a porté sur la coopération pratique visant à soutenir la transition vers le S-100, réaffirmant l'engagement envers l'échéance du 1^{er} janvier 2029 pour la S-100.
- Ils ont identifié trois priorités : une coordination internationale de haut niveau, un engagement direct auprès du secteur maritime et des utilisateurs finaux, ainsi qu'un renforcement de la coopération entre l'OHI et l'OMI en matière de développement des capacités.
- Le suivi comprendra une réunion de haut niveau sur la S-100 en 2027 à Monaco, une table ronde des utilisateurs finaux à Londres et une coordination plus étroite en matière de formation et d'assistance technique, tout en respectant pleinement les processus techniques et de gouvernance existants de l'OHI et de l'OMI.

Détails :

Réunion avec le Secrétaire général de l'OMI, Londres, 30 septembre 2026

La réunion a été organisée à la suite de la lettre du Secrétaire général de l'OHI, en date du 1^{er} septembre 2026, concernant le renforcement de la coopération entre l'OHI et l'OMI pour la période 2026-2029. Les débats ont porté principalement sur la transition entre l'élaboration des normes et la mise en œuvre opérationnelle de la S-100, ainsi que sur la nécessité de faire progresser de manière coordonnée la réglementation, la production et la diffusion des données, l'homologation, la formation et l'adoption par les utilisateurs finaux. Une attention particulière a été accordée aux rôles respectifs de l'OMI, de l'OHI et des autres organisations internationales contribuant à l'écosystème S-100 au sens large, ainsi qu'au soutien opérationnel qui sera assuré par le Centre d'infrastructure de l'OHI à Busan.

L'OHI a souligné que la maturité technique à elle seule ne suffirait pas à assurer la mise en œuvre de la S-100 en mer. Les armateurs, les exploitants, les gens de mer, les pilotes, les fabricants d'équipements, les organismes de formation et les autorités chargées de l'homologation doivent être directement impliqués afin que les investissements, l'appropriation des nouvelles capacités et leur utilisation opérationnelle progressent parallèlement à l'évolution des normes et du cadre réglementaire. Le communiqué publié à l'issue de la visite a également mis en avant le renforcement de la coopération entre l'OHI et l'OMI, une plus grande implication du secteur de l'industrie maritime et la nécessité de veiller à ce que les Etats côtiers en développement ne soient pas laissés pour compte.

Suivi et responsabilités convenus

Coordination de haut niveau concernant la S-100. Le Secrétaire général de l'OMI a indiqué qu'il était disponible pour une réunion à Monaco, soit durant la semaine du 28 juin au 2 juillet 2027, soit durant la semaine du 12 au 16 juillet 2027. L'OHI se chargera de l'organisation et sollicitera la participation des dirigeants des organisations internationales et intergouvernementales concernées. Au sein de l'OHI, le Directeur de la technologie coordonnera ces travaux et soumettra à l'OMI un premier document conceptuel initial ainsi que des propositions de dates.

Table ronde des utilisateurs finaux. Une table ronde sera organisée au siège de l'OMI après la réunion de Monaco, à titre indicatif au cours du second semestre 2027 ou du premier semestre 2028. L'OHI contribuera à sa préparation sur les plans technique et des relations avec les parties prenantes, en particulier avec les communautés du transport maritime, des navigateurs et des fabricants d'équipements, en mettant l'accent sur l'adoption concrète de la S-100 et du nouvel environnement ECDIS.

Développement des capacités. L'OMI a confirmé sa volonté de soutenir les Services hydrographiques des pays en développement. L'OHI fournira à la Division de la sécurité maritime de l'OMI une vue d'ensemble consolidée des besoins et demandes pertinents, accompagnée d'informations sur les formations et les capacités de développement des capacités offertes par l'OHI dans le domaine de la sécurité de la navigation. Le Directeur de la coordination de l'OHI assurera le suivi de cette action, en étroite collaboration avec le Directeur de la technologie sur les aspects techniques liés à la S-100. Des informations actualisées seront communiquées par l'intermédiaire des points de contact désignés.



Le Secrétaire général de l'OHI, le Contre-amiral Luigi Sinapi, et le Secrétaire général de l'OMI, Arsenio Domínguez, au siège de l'OMI, à Londres, le 30 septembre 2026.

Evaluation globale et suivi

La visite a permis de renforcer les relations directes entre les deux Secrétariats au début du mandat du Secrétaire général de l'OHI et de traduire le dialogue stratégique en un nombre limité d'actions de suivi concrètes. Elle a également confirmé qu'un engagement au niveau de la direction peut utilement compléter les mécanismes techniques et réglementaires existants en reliant la feuille de route de la S-100 à son adoption par l'industrie ainsi qu'aux activités de développement des capacités. Les résultats de cette visite alimenteront la prochaine discussion du Conseil de l'OHI sur les relations avec l'OMI, sans préjuger d'aucune décision concernant les futurs accords ou structures de liaison. Le Secrétariat de l'OHI poursuivra le suivi convenu par l'intermédiaire du Directeur de la technologie et du Directeur de la coordination, et tiendra ses homologues de l'OMI informés de l'avancement des différents axes de travail au fur et à mesure de leur développement.